



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

personnes âgées

Question écrite n° 61368

Texte de la question

M. Robert Hue attire à nouveau l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur les structures d'accueil adaptées aux personnes âgées handicapées. De nombreuses familles sont aujourd'hui confrontées à une insuffisance de place dans les structures d'accueil pour personnes handicapées qui sont pourtant nécessaires à une bonne prise en charge de ces adultes dépendants en fonction de leur handicap et de leur âge. De l'avis de tous, la qualité de la prise en charge et l'offre de soins appropriés devraient ne plus dépendre uniquement des capacités financières ou des choix politiques des départements de résidence des personnes handicapées. C'est pourquoi, il serait souhaitable, comme le souhaitent les associations, qu'une plus grande solidarité nationale soit mise en oeuvre afin d'assurer une véritable égalité de traitement du handicap sur l'ensemble du territoire et permettre ainsi à toutes les personnes âgées handicapées de bénéficier d'un hébergement adapté et de soins de qualité. Il lui demande quelles mesures le Gouvernement entend prendre afin d'améliorer au plan national le dispositif d'aides aux personnes handicapées et notamment s'il entend prendre des dispositions afin de favoriser la construction de structures d'accueil adaptées à l'hébergement des personnes âgées handicapées.

Données clés

Auteur : [M. Robert Hue](#)

Circonscription : Val-d'Oise (5^e circonscription) - Communiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 61368

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 mai 2001, page 2919